

Une conférence parlementaire co-organisée par le Sénat français, le Bundesrat allemand et le Sénat polonais sur le thème : « Cybersécurité, protection des données, intelligence artificielle : quels enjeux pour l'Europe ? » s'est tenue le 20 juin 2019 au Sénat.

Il s'agissait de la troisième conférence d'un cycle de conférences parlementaires initié par les Présidents des trois institutions, dans le cadre de la dimension parlementaire du « Triangle de Weimar ». Une première conférence s'était tenue à Varsovie, le 4 décembre 2017, consacrée à la « lutte contre les discours de haine sur Internet et la cybersécurité » et une deuxième conférence le 22 octobre 2018 à Berlin sur le thème de la lutte contre les « Fake news ».

Cette troisième conférence à Paris était structurée autour de deux tables rondes, portant respectivement sur les thèmes « Cybersécurité, protection des données, manipulation : Approches comparatives en Allemagne, en France et en Pologne » et « L'intelligence artificielle : Quels enjeux éthiques, industriels et politiques ? ».



*Allocution d'ouverture par M. Jean BIZET,
Président de la commission des Affaires européennes du Sénat*



*Intervention de Mme Catherine MORIN-DESAILLY,
Présidente de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat*

Cette conférence a permis aux parlementaires, aux experts intervenants et au public d'échanger sur ces thématiques.

Vidéo : http://videos.senat.fr/video.1223213_5d0b1c79bfa40.conference-parlementaire-en-format-triangle-de-weimar-sur-les-themes-de-la-cybersecurite-et-de-l-i



Première table ronde

À l'issue de cette conférence, M. Jean BIZET, Président de la commission des Affaires européennes du Sénat français, M. Till STEFFEN, Président de la commission des Lois du Bundesrat allemand, et MM. Łukasz MIKOLAJCZYK et Konstanty RADZIWIŁŁ, Sénateurs de Pologne, ont signé une déclaration conjointe par laquelle ils condamnent avec la plus grande fermeté les discours de haine, l'antisémitisme, le racisme et toute forme de discrimination sur Internet, en soulignant la responsabilité des hébergeurs et des plateformes et la nécessité de sensibiliser les utilisateurs. Par cette déclaration, ils appellent de leurs vœux une coopération internationale et une action de l'Union européenne en matière de sensibilisation et de prévention.

En matière de cybersécurité, la déclaration conjointe souligne les risques soulevés par la multiplication des attaques informatiques et les risques de déstabilisation et de manipulation lors des processus électoraux, en souhaitant un renforcement de la coopération à l'échelle européenne et internationale en matière de sécurité des systèmes d'information.

Par ailleurs, la déclaration rappelle les enjeux majeurs soulevés par l'intelligence artificielle, en insistant sur le rôle important des Parlements nationaux et sur l'objectif de faire de l'Union européenne un acteur majeur de l'intelligence artificielle.



Signature de la déclaration conjointe

Actes de la conférence